



LE PETIT ECHO



LE MOT DU MAIRE

Notre département connaît depuis 2017 des déficits pluviométriques importants et réguliers, mais l'alerte sécheresse n'avait jamais été mise en place aussi tôt dans l'année.



En effet, dès le mois d'avril 2019, la préfecture du Nord a pris un arrêté pour réglementer les usages de l'eau. L'hiver dernier n'a pas été suffisamment pluvieux pour permettre aux nappes phréatiques de revenir à leur niveau normal au début de ce printemps. Cette situation menace notre approvisionnement en eau potable. Les mesures de restrictions de la consommation sont en vigueur pour l'instant jusqu'au 30 septembre. Elles incitent à une utilisation économe et responsable de l'eau.

Agir pour la planète est à la portée de tous. Chaque geste compte. Les communes de la Neuville et de Wahagnies proposent fin septembre à leurs habitants de participer à un « défi famille zéro déchet ». L'objectif est d'arriver à réduire sur 6 mois sa quantité de déchets. Vous trouverez tous les renseignements pour cette opération dans ce journal.

**DÉFI
ZÉRO
DÉCHET**



**ET SI VOUS METTIEZ
VOTRE POUCELLE
AU RÉGIME ?**

**RÉDUISEZ PETIT À PETIT VOS DÉCHETS
EN MODIFIANT VOS HABITUDES
AU QUOTIDIEN !**

Les vacances d'été se terminent et la rentrée est l'occasion de s'inscrire à de nouvelles activités, sportives, culturelles ou artistiques. Vous trouverez dans ce numéro de rentrée les différentes activités proposées dans notre village, pour les jeunes et les moins jeunes. Pensez à votre inscription à notre médiathèque, animée par une équipe de bénévoles que je tiens à remercier pour son investissement.



Les travaux de rénovation de la toiture de l'église St Blaise dureront deux mois. C'est un chantier important qui permettra d'assurer, pour de nombreuses générations, l'étanchéité parfaite de l'édifice. Il appartient à la commune d'entretenir le patrimoine de notre village.

Excellente rentrée à toutes et à tous

Thierry DEPOORTERE

Sommaire

- Page 1
Le mot du maire
- Pages 2, 3 et 4
Actualités
Etat civil
- Page 5
Défi « Zéro déchet »
Médiathèque
- Page 6
Communauté
de Communes
Pévèle Carembaut
- Pages 7 et 8
Activités culturelles
sportives
artistiques

Horaires Mairie:

Lundi, mardi, 13h30 à
jeudi et vendredi 16h30

Samedi 10h30 à 12h

Fermée le mercredi

Le département du Nord accuse un fort déficit pluviométrique depuis le début de l'année.



La saison estivale a connu peu de pluie.

Les nappes sont en baisse rapide et régulière ce qui laisse présager des niveaux très bas à l'automne dans certains secteurs si la tendance se poursuit. Les débits des cours d'eau sont également en forte diminution laissant des lits secs en amont ce qui peut poser à terme des problèmes de prélèvement d'eau en rivière ou menacer la vie aquatique.

Des restrictions d'eau sont mises en places jusque fin septembre.

Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral sur www.gouv.nord.fr

ALERTE SÉCHERESSE dans le NORD
MESURES DE RESTRICTION
jusqu'au 30 SEPTEMBRE 2019



ALERTE SÉCHERESSE



Interdiction d'arroser les pelouses, jardins et terrains de sports de 9h et 19h



Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées de plus de 20 m³... sauf raisons techniques



Restriction de l'irrigation agricole les samedi et dimanche de 10h à 18h



Interdiction de laver les véhicules
hors stations professionnelles



Réduction de consommation d'eau de 10 % pour les industriels



Fermeture des fontaines publiques
qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau

Plan Local D'URBANISME

Le PLU est le document qui définit les orientations en matière d'urbanisme et qui fixe les règles précises d'utilisation des sols.

Après 3 ans d'application des règles du PLU sur la commune, un premier retour d'expérience nous incite à réaliser quelques amendements.

L'enquête publique sera poursuivie du 1er au 18 octobre 2019 dans le cadre de cette modification.

Deux permanences avec le commissaire enquêteur sont prévues en mairie:

Le mardi 1er octobre de 14h à 15h

Le vendredi 18 octobre de 15h à 17h

La notice de modification du PLU sera consultable sur le site de la commune, en mairie et sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/1385> à partir du 1er octobre.



LA FIBRE POUR FIN 2019

Les travaux d'installation de la fibre dans la commune débuteront courant septembre.

Une armoire a déjà été installée rue du GI de Gaulle.

La fibre sera installée dans les fourreaux existants ou en aérien.

Les travaux sont financés par la Région, le Département et la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

A l'issue des travaux, une réunion d'information sera organisée pour présenter les opérateurs pouvant être contactés.

Il reviendra ensuite à chaque foyer de choisir son opérateur avec sa formule d'abonnement. L'installation entre la voie publique et l'habitation est gratuite. Seul le coût de l'abonnement reviendra à l'habitant.



COMPTEUR LINKY

ERDF, devenue Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs.

Suite à une directive européenne, les compteurs électriques de la commune seront remplacés courant octobre par un nouveau compteur « communicant » nommé Linky..

Le nouveau compteur en quelques mots

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité.

Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL).

Ce compteur ne nécessitera donc plus l'intervention de techniciens pour les opérations de mise en service, de relevé du compteur ou de modification de puissance. Il permettra également à chacun d'accéder privativement à ses données de consommation.

L'installation du nouveau compteur.

ENEDIS, l'entreprise publique qui gère le réseau de distribution de l'électricité, a confié le remplacement des compteurs à une société partenaire, Solutions 30, qui préviendra chaque foyer de la date du changement avant son intervention.

Si votre compteur est situé à l'intérieur de votre habitation, un rendez-vous sera pris pour que le technicien puisse y accéder.



Si votre compteur est situé à l'extérieur de votre habitation et que vous souhaitez être présents, il est possible de prendre rendez-vous au numéro qui vous sera communiqué dans le courrier.

Le changement du compteur durera 30 minutes environ et une coupure momentanée du courant sera nécessaire.

Ni le compteur ni sa pose ne vous seront facturés. L'installation du compteur Linky ne modifiera pas votre contrat d'électricité.

Rappelons enfin que les municipalités n'ont aucune compétence, donc de pouvoir de décision dans les choix qui sont faits quant au remplacement des compteurs d'électricité.

Plus de renseignements :

Solutions 30: 0800 94 12 31

Enedis (gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité) : 0 800 054 659 (appel gratuit)

<https://www.compteur-linky.com>

BALAYAGE DES CANIVEAUX

Le prochain nettoyage des caniveaux par une balayeuse est prévu le

25 septembre 2019.

Afin de faciliter et d'optimiser ces opérations, nous vous remercions de libérer au maximum les abords des trottoirs.

Il est rappelé que la propreté du village est l'affaire de tous les neuvilleois.



L'Association « On fait un jeu?! » organise une soirée « jeux de société » les **samedis 28 septembre et 30 novembre** Salle « La Clairière » de 17h à minuit.

Venez en famille ou entre amis, pour découvrir une multitude de jeux classiques ou nouveaux pour tous les âges.

Renseignements:

07 77 72 76 89

contact@onfaitunjeu.fr



RÉNOVATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE ST BLAISE

L'église St Blaise a bénéficié ces dernières années d'une rénovation importante: sablage et rejointoiement des murs extérieurs, pose de 4 nouveaux vitraux, nouveau plafond et isolation de la toiture, peintures intérieures...

La couverture de la toiture vieillissante et fragile face aux derniers coups de vent nécessite des travaux.

Le chœur recouvert de bardeaux bitumeux et la toiture de la nef en tuiles seront prochainement remplacés par une toiture en ardoise naturelle grise comme à l'origine lors de sa construction en 1870. Le clocher bénéficie également de cette rénovation.



Ces travaux commencent fin août pour une durée de 2 mois environ.

Le coût des travaux s'élève à 83 025 € HT avec un financement pour moitié par la CCPC soit 41 512 € HT, le reste financé par la commune.

Après ces travaux, le parking pour les personnes à mobilité réduite, situé à proximité de la rampe PMR ainsi les abords du cimetière seront aménagés.

REGISTRE DES PERSONNES SENSIBLES

Dans le cadre du plan national d'alerte et d'urgence (canicule ou grand froid) et en application des textes réglementaires, la mairie recense les personnes sensibles isolées, âgées ou porteuses de handicap qui souhaitent être répertoriées dans ce registre.



 Attention vague de froid extrême



Vous pouvez vous inscrire en Mairie. Ce registre est constitué sur la base du volontariat.

Le registre des personnes sensibles doit permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence qui incombe au préfet. La commune doit lui fournir ce registre si le préfet en fait la demande.

ETAT CIVIL

Naissances

LEGGHE
Margot Catherine
le 7 JUIN 2019

Mariages

PAILLEUX Nicolas Michel
et
BATAILLE Sabrina
10/08/2019

LEGRAND Murielle
le 12 juillet 2019

PAYELLE Pascal
le 10 août 2019

LAGACHE Lucien
le 10 août 2019

Décès

LEFEBVRE Jean-Paul
le 24 mai 2019

VERDIERE Jean Pierre
le 15 août 2019

Directeur de publication : Thierry DEPOORTERE **Rédaction:** Commission information **Imprimé en 300 exemplaires**

Mairie de La Neuville : 50, rue du Général de Gaulle 59239 LA NEUVILLE 03 20 86 97 67

Tél/fax: Mail : laneuville.mairie@orange.fr

Site : <http://mairiedelaneuville.eklablog.fr>

ENVIRONNEMENT



Relevez le défi en 2019 et rejoignez l'aventure !



Défi **En chemin vers le**

zéro
DÉCHET



Participer au défi « **En chemin vers le zéro déchet** » ce n'est pas compliqué!

D'une **durée de 6 mois**, c'est un moyen convivial d'expérimenter de nouvelles pratiques en étant accompagné.

Objectif du défi : réduire petit à petit sa production de déchets à la maison !

Toute la famille participe.

Réduire ses déchets, c'est aussi faire ses produits soi-même, réparer, réutiliser...

Le défi « zéro déchet » débutera début octobre 2019.

Afin de bénéficier d'un suivi précis de vos actions, **un calendrier d'ateliers sera organisé d'octobre à mars** : compostage, cuisine anti-gaspi, cosmétiques naturels, produits d'entretiens naturels...

Vous souhaitez vous renseigner ou participer au défi «En chemin vers le zéro déchet» ?

Une réunion d'information est prévue le mardi 1er octobre à 19h salle associative située à côté de l'église

Contact, pré-inscription:

laneuville.mairie@orange.fr

encheminverslezerodechet@gmail.com

Marre des poubelles qui débordent ?

Trop d'emballages, trop de produits jetables, trop de gaspillage, trop de pollution... Trop c'est trop !

Pour ne plus s'encombrer, moins dépenser, mieux consommer, sans se frustrer, nous pouvons agir !

Les communes de La Neuville et de Wahagnies en association avec Pévèle Zéro déchet et la Communauté de Commune Pévèle Carembault sollicitent des familles volontaires .

Ça vous tente ? Votre mission : veiller sur la planète et sur votre budget, en réduisant les déchets et le gaspillage. Votre arme secrète : votre bon sens et des petits gestes à adopter au quotidien.

LA MÉDIATHÈQUE

Profitez de la rentrée pour inscrire votre famille à la médiathèque de La Neuville.

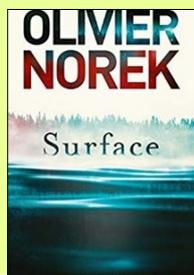
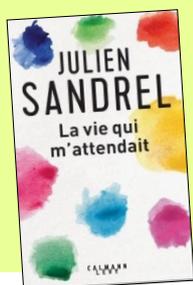
Vous y trouverez une multitude de romans, policiers, documentaires, revues, bandes dessinées et livres jeunesse tout près de chez vous.

La médiathèque est située à côté de la salle La Clairière et est ouverte le **dimanche de 10h30 à 12h et le mardi de 16h à 17h30**

Cotisation : Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans.

Adultes: 7€ prêt livres ou 15€ livres et multimédia pour l'année.

Tél : 03. 20.86.53.38 mail : bibliotheque.laneuville@wanadoo.fr



SPECTACLE GRATUIT POUR LES AÎNÉS

A l'occasion de la Semaine Bleue, la Pévèle Carembault invite tous les seniors âgés de 65 ans et plus à assister à un spectacle Cabaret - revue transformiste (transport compris). La manifestation se déroulera pour les aînés de la commune de La Neuville le mardi 15 octobre 2019 à la salle des fêtes de Thumeries.



Les seniors seront accueillis à partir de 15 h 45. Le début du spectacle est prévu à 16 h 00 et s'achèvera à 18 h 00. Le pot de convivialité sera servi au moment de l'entracte.

Pour les couples, les conjoints de moins de 65 ans sont acceptés à la condition que l'un des 2 ait 65 ans.

Les invitations seront distribuées dans les boîtes au mois d'août.

Les inscriptions doivent s'effectuer avant le vendredi 13 septembre en déposant le coupon-réponse à la Mairie.

La Pévèle Carembault adressera à chaque senior un courrier afin de confirmer leur inscription et leur communiquer les dates et lieux de ramassage en bus. Nous vous

informons qu'un bus est équipé pour le transport d'une personne à mobilité réduite (1 place/bus), pour cela merci de contacter la mairie dès la demande d'inscription.

UNE AIDE POUR L'INSCRIPTION À LA MUSIQUE

Vos enfants ont moins de 19 ans et pratiquent la musique en école labellisée ? Vous habitez dans l'une des 38 communes de la Pévèle Carembault ? Le chèque musique est fait pour vous !

Il s'agit d'une aide de 20 euros, versée aux moins de 19 ans du territoire qui s'inscrivent dans l'une des écoles de musique labellisées. Le montant est doublé si le musicien fait également partie de l'une des harmonies de la Pévèle Carembault.

Le chèque musique est disponible dans les écoles de musique labellisées. Il est à compléter et à rendre à l'école avant le 31 octobre 2019. Pièces à fournir : justificatif de domicile, pièce d'identité et attestation d'inscription à une harmonie (pour l'aide de 40 euros).

Pour connaître la liste des harmonies concernées, vous pouvez consulter la page:

<https://www.pevelecarembault.fr/notre-territoire/remplir-votre-cheque-musique/>



Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CHÈQUE MUSIQUE PÉVÈLE CAREMBAULT
ANNÉE SCOLAIRE 2019 / 2020 (à utiliser avant le 31 octobre 2019)

20€
École de musique
Valable pour l'inscription d'un élève de moins de 19 ans à une école de musique de la Pévèle Carembault labellisée (liste au verso)

40€
École de musique + harmonie
Valable si, lors de l'inscription à une école de musique labellisée, l'élève de moins de 19 ans justifie également d'une inscription à une harmonie de la Pévèle Carembault (liste au verso)

Nom - Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Commune de résidence :

Signature de l'élève :

Aide de 20 €

Aide de 40 €

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES À LA RENTRÉE À LA NEUVILLE

Découvrez les activités régulières proposées tout au long de l'année à La Neuville .

LES ATELIERS « QI GONG »

NOUVEAU !

Connaissez-vous le Qi Gong ?

Le Qi Gong est une gymnastique douce et lente issue de la médecine traditionnelle chinoise.

La pratique du Qi Gong fait appel à une grande diversité de mouvements qui s'enchaînent généralement très lentement, de postures immobiles, d'étirements, d'exercices respiratoires, de visualisation et de méditation.

Cette activité sera proposée tous les mercredis de 19h à 20h Salle La Clairière par Sophie Détrez.

Séance de découverte gratuite proposée le mercredi 11 septembre à 19h salle La Clairière.

Tarifs: 150€ pour l'année (paiement en 3 fois)

Renseignements et inscription :

Sophiedetrez59@gmail.com

06 89 94 26 56



LES ATELIERS « GYM »

Gym mémoire

Remise en forme pour les plus de 55 ans, basée sur des exercices physiques adaptés et sur des activités de mémoire, le lundi de 9h30 à 11h00

Reprise le lundi 9 septembre



Multigym Séance de remise en forme pour les plus de 55 ans basée sur des exercices physiques adaptés, le vendredi de 9h30 à 10h30.

Reprise le vendredi 14 septembre

Activités proposées par l'Association des Amis de La Neuville

Tarifs: Une activité : 95€ Les deux activités : 115€

Renseignements :

Elisabeth Cortequisse.

Tel : 06.62.72.70.88

LES JEUDIS DE LA CLAIRIÈRE

Amis, seniors et jeunes retraités,

Venez vous distraire et passer un bon moment en rejoignant les membres du club **Les jeudis de la Clairière** qui se retrouvent les 1er et 3eme jeudis du mois dans la nouvelle salle à côté de la mairie.

Vous pourrez vous divertir en jouant aux cartes et jeux de société ou simplement en discutant autour d'un thé ou d'un café avec collation dans une ambiance familiale.

Participation : 2€ la séance



Renseignements :

Didier Escuriol

07.50.80.67.19

03.62.65.64.24

escuriol.didier@gmail.com

POUR LES ENFANTS

LES ATELIERS « THÉÂTRE »

Les ateliers se déroulent toutes les semaines de septembre à juin et sont ouverts aux enfants dès 7 ans, les pré-ados et ados.

- lundi 18h30-19h30: primaire
- mercredi 15h-16h: primaire
- 16h-17h: fin primaire, début collège
- 17h-18h30: fin collège, lycée

Reprise de l'activité le 9 septembre

Activité proposée par l'association « En Aparté ».



Inscriptions: Samedi 7 septembre
Salle associative de 10h à 12h

Renseignements:

Sara Bounie 06.60.92.10.81
asso.enaparte@yahoo.com

SPECTACLE Le groupe ados de l'atelier théâtre présentera le samedi 21 septembre dès 20h à la salle La Clairière un vaudeville qui plongera le public dans le début du siècle dernier et qui réservera quelques surprises aux spectateurs. Entrée libre.



LES ATELIERS « ÉVEIL MUSICAL »

Découvrir la musique en s'amusant, en jouant et en dansant !

Venez partager un moment familial pour sensibiliser et initier votre bébé ou votre enfant à la musique.

A travers des chansons, danses, écoutes variées, jeux de doigts, manipulation d'instruments ou d'objets sonores, nous jouons avec les sons et développons notre personnalité et notre créativité. Développer le sens de l'écoute et apporter les bases de la culture musicale, ou s'initier au piano, autant d'activités qui permettent de s'épanouir de manière ludique.

Dès septembre, le mercredi matin :

- 9h15 : Atelier pour les enfants de 4 à 6 ans
- 10h15 : Atelier parents / enfants de 4 mois à 4 ans
- 11h15 : Initiation au piano pour les enfants de 5 à 7 ans.

Inscription et renseignements:
canugeraldine@gmail.com

06.86.85.18.86

<https://canugeraldine.wixsite.com/gemuzik>

LES ACCUEILS DE LOISIRS DU MERCREDI

La Communauté de Communes Pévèle Carembault organise chaque mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, les accueils de loisirs pour les enfants des communes du territoire, à partir de 3 ans. Pour les parents qui le souhaitent, une garderie est assurée par l'équipe d'animation dès 7h30, et jusque 18h30. Un service de restauration est proposé, le midi, chaque mercredi.

Les accueils de loisirs sont encadrés par des équipes diplômées, dans le centre de votre choix, avec une tarification unique sur l'ensemble des communes. Les plus proches de La Neuville sont proposés à Thumeries, Wahagnies, Attiches et Mons en Pévèle.

Renseignements et inscription :

www.pevelecarembault.fr/jeunesse/accueils-de-loisirs

